

## Relance de la Route Bleue dans Charlevoix et Charlevoix Est



**Thèmes :** sensibilisation, protection de la biodiversité, récréotourisme, sécurité nautique

**Localisation :** Estuaire du fleuve Saint-Laurent en Charlevoix

**Promoteur :** Canot Kayak Québec

**Implication de la ZIP :** De concert Canot Kayak Québec, développer des trajets de kayak dans Charlevoix et offrir aux usagers des informations concernant les accès et attraits à découvrir sur les parcours.

**Partenaires potentiels :** MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, Tourisme Charlevoix, Compagnies de tourisme d'aventure ainsi que les municipalités concernées.

### Objectif à long terme du projet

Le projet a pour but d'offrir des parcours de kayak de mer, sous forme de boucles, d'une durée moyenne de 3 à 5 heures et accessibles à un large public. Il permettra de fournir des accès convenables et sécuritaires aux utilisateurs qui souhaiteront mettre des embarcations à l'eau. Le projet permettra également de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux entourant les écosystèmes du fleuve en plus de diffuser de l'information sur la géologie, la flore, la faune et l'histoire de Charlevoix.

### Problématique

Le projet de Route Bleue au Québec a été initié par Canot Kayak Québec (CKQC – anciennement la Fédération québécoise de canot et kayak) au début des années 2000. Le projet consistait à tracer des parcours plutôt linéaires afin de parcourir une grande partie du fleuve Saint-Laurent. Quelques organismes et entreprises s'étaient alors joints au projet, mais celui-ci était principalement porté par des bénévoles qui s'assuraient de l'accessibilité et des ententes pour les mises à l'eau avec les propriétaires.

Au fil du temps, l'effort bénévole s'est essouffé, notamment attribuable au manque de financement pour réaliser certains travaux et aménagements, mais surtout par désintéressement et par manque de temps. De plus, la clientèle qui était ciblée par ces trajets linéaires était davantage des sportifs et pagayeurs de haut niveau. Ceci ne favorisait donc pas un accès à de nouveaux adeptes du sport ou encore aux cellules familiales. Il fallait une certaine expérience et de bonnes connaissances en navigation sur mer pour s'aventurer sur d'aussi longs et périlleux parcours.

### Solution envisagée

À la suite de tous ces constats, CKQC a décidé de changer son orientation afin d'attribuer la responsabilité des nouvelles Routes Bleues à des organismes locaux qui ont des employés pour soutenir le projet. L'idée de faire de petits parcours sous forme de boucles, c'est-à-dire que l'utilisateur débute et termine son parcours au même point, a ainsi été retenue afin d'assurer une viabilité à long terme des différentes Routes Bleues du Québec. C'est dans cette optique que l'idée de la Route bleue de Charlevoix et de la Route bleue de Charlevoix-Est est née.

### Proposition d'intervention

- 2019 :**
  - Rencontre de démarrage du projet
  - Sélection des secteurs
- 2020 :**
  - Identification des zones à mettre en valeur et celles à proscrire
  - Cartographie des rampes de mises à l'eau disponibles et rédaction des ententes avec les propriétaires riverains
- 2021 :**
  - Finalisation des parcours et des ententes
  - Réalisation de capsules informant les usagers sur les attraits de leur parcours
  - Création d'un comité de coordination pour en assurer la pérennité
- 2022 + :**
  - Ouverture des boucles dans Charlevoix et répétition du processus pour Charlevoix-Est

### Faisabilité

Afin d'assurer la relance de la Route bleue dans Charlevoix, un grand travail de coordination du projet doit être mis en œuvre dans les mois et années à venir. Suite à la création des parcours et au lancement de la Route bleue, un suivi sera nécessaire de la part du Comité ZIPSC, mais le projet sera pratiquement autonome avec la création de comités de coordination. La relance devrait alors mieux perdurer dans le temps. Aussi, une fois les ententes de passage conclues avec les propriétaires riverains, il sera essentiel d'entretenir la communication avec eux afin d'assurer la pérennité des accès à l'eau.

### Références

- Comité ZIPHSL (s.d.). La Route Bleue du Haut Saint-Laurent : Un sentier maritime cartographié pour embarcations non motorisées. Comité de la Zone d'Intervention Prioritaire du Haut Saint-Laurent Consulté le 31 mars 2021. [en ligne] <http://www.ziphsl.org/route-bleue/>
- CKQC (s.d.). Sentier maritime du Saint-Laurent – Évolution de la Route Bleue : Été et automne 2020. Canot-Kayak Québec. Consulté le 31 mars 2021. [en ligne] <https://www.canot-kayak.qc.ca/sentier-maritime>
- Route bleue du sud de l'estuaire (s.d.). Historique – Bilan des réalisations. Sentiers maritime du Saint-Laurent. Consulté le 31 mars 2021. [en ligne] <http://www.rbse.ca/pages/francais/la-rbse/historique.php>
- Stab, A. (2014). Les blues du sentier maritime du Saint-Laurent. Espaces. Consulté le 31 mars 2021. [en ligne] <https://www.espaces.ca/articles/actualites/1593-les-blues-du-sentier-maritime-du-saint-laurent>